N° 9 Du 10 au 17 Mars 1900

LES PLEBEIENNES

PROPOS D'UN SOLITAIRE

HEBDOMADAIRE

PAR

SÉBASTIEN FAURE



Adresser tout ce qui concerne

LES PLÉBÉIENNES

à M. l'Administrateur,

86. RUE ROCHECHOUART A PARIS

—o—

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE		EXTERIEUR	
Un An. . . . . . . ,	**6** francs.	Un An . . , ...	**8** francs.
Six Mois.	**3** —	Six Mois.	**4** —

A PROPOS D'AMNISTIE

Le projet d'amnistie proposé par le ministère aux Chambres est maintenant connu. Ce projet n'a pas une bonne presse ; de droite et de gauche — pour des raisons fort différentes — il est violemment attaqué. Ce n'est pas surprenant : il est fait pour ne contenter personne ; il est conçu de telle sorte que, de part et d'autre, on a, on croit ou on prétend, non sans motif, avoir à s'en plaindre.

Les agents de réaction reprochent à ce projet de n'être bénéficiable qu'à leurs adversaires et de ne pas comprendre le cas de leurs amis les condamnés de la Haute Cour.

Dans le camp contraire, on attaque furieusement la proposition Waldeck-Monis sous prétexte que d'une part elle soustrait à toute poursuite Mercier et ses complices en faux et en forfaiture ; que d'autre part, elle enlève à Dreyfus, à Picquart, à Zola et à quelques autres, toute possibilité de réhabilitation.

En sorte que le projet en question mécontente les premiers parce qu'ils ne le trouvent pas assez large et les seconds parce qu'ils lui font un crime de l'être trop.

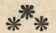
Ah ! que voilà bien le sort fatal de toute mesure dite d'oubli ou d'apaisement, à une époque qui, comme la nôtre, ne veut rien oublier ni pardonner.

C'était à prévoir qu'un tel projet soulèverait de toutes parts des critiques, des récriminations ; et c'est là destinée de toute demi-mesure, de toute cote mal taillée.

Un homme doué de quelque observation se fût dit : « Dans l'état actuel des esprits, étant donné les luttes formidables qui, depuis deux ou trois ans, ont bouleversé ce pays, l'éponge ne peut avoir quelque succès qu'à la condition d'effacer *tout* indistinctement. Si elle se borne à laver les uns, quels qu'ils soient, tandis qu'elle ne touchera pas

les autres, il est indubitable que ces derniers, quels qu'ils soient, ainsi que leurs partisans protesteront avec véhémence ». C'était, comme on le voit, la politique — en l'espèce — du *tout ou rien*.

Mais un gouvernant n'est pas un homme comme les autres. Sa mentalité est bien différente de celle de ses contemporains ; et ce que le plus élémentaire bon sens et une réflexion de deux minutes font concevoir à l'esprit le plus rudimentaire, l'intellect du politicien le plus avisé est incapable de le comprendre. Sans compter que cette attitude du *tout ou rien* serait comme le commencement de la fin de la politique qui n'est pas autre chose, en fait, pour les acrobates du Pouvoir que l'art de se tenir en équilibre sur la corde raide, grâce au balancier des concessions qui s'incline tantôt à gauche, tantôt à droite.



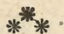
Bien que ne donnant satisfaction à personne, le projet du gouvernement — n'en doutez pas — rencontrera une majorité qui le votera. Une expérience cent fois répétée démontre que ces sortes de propositions, qui ne possèdent l'adhésion d'aucun parti, sont celles qui ont les chances les plus sérieuses de passer, parce que, n'étant soutenues avec ardeur et enthousiasme par aucun, elles ne sont généralement combattues qu'avec mollesse.

Il se pourrait que, cette fois-ci, il y eût dérogation à cette règle générale, parce que, avant même qu'on fût au courant des termes dans lesquels serait conçu le projet d'amnistie, avant qu'on sût exactement à quoi s'en tenir sur les cas qui seraient appelés à en profiter et ceux qui en seraient exclus, l'idée même d'une amnistie quelconque avait été violemment attaquée.

Si les adversaires de l'amnistie étaient de ces incurables répresseurs qui estiment qu'on ne frappe jamais assez et qu'il n'est jamais l'heure de pardonner ou d'effacer, le fait mériterait tout au plus d'être signalé ; il ne serait, en tout cas, en aucune façon surprenant.

Mais ce sont précisément ceux qui se sont récemment honorés par une admirable et courageuse campagne contre les entrepreneurs de Coup d'Etat et les fauteurs de Dictature, ce sont les Dreyfusards — pour les appeler par leur nom — et les Dreyfusards les plus militants, qui se sont déclarés contre toute amnistie.

Leur attitude est étrange.



Je comprendrais qu'ils eussent dit : « Après les révélations que nous a values l'affaire Dreyfus sur le fonctionnement de la justice militaire et civile, après la campagne de deux ans que nous avons menée contre l'atrocité des lois scélérates et l'iniquité des conseils de guerre, nous sommes résolus à repousser et à combattre toute proposition d'amnistie qui ne comprendrait pas les pioupious victimes des conseils de guerre et les anarchistes victimes des lois scélérates.

Puisqu'il est question d'apaisement et d'oubli, il serait inadmissible que fût mise hors de cause la responsabilité des généraux et des officiers de tous rangs qui, malgré leurs crimes, sont restés en possession de leurs grades ou de leur liberté, si on ne décidait en même temps de mettre fin à l'injuste châtiment que, pour des crimes imaginaires ou des délits insignifiants, des hommes supportent, au bagne ou à Biribi, en vertu d'une législation monstrueuse ou d'une juridiction d'un autre âge. Donc, amnistiez qui bon vous semblera ; soustrayez à l'action de la justice les scélérats de l'Etat-Major et du Ministère de la guerre, si tel est votre bon plaisir. Mais sachez que nous ne vous permettrons une telle clémence à l'égard de ces criminels avérés, qu'à la condition que vous nous accordiez, avec l'abolition des conseils de guerre et l'abrogation des lois scélérates, la mise en liberté immédiate et sans restriction des petits soldats condamnés par les premiers et des anarchistes

envoyés au bagne en application des secondes : *Donnant, donnant* ».

Mais il s'en faut que tel soit leur langage. Voici ce que je lis dans l'*Aurore* du 6 mars :

CONTRE L'AMNISTIE

Le moment est venu pour les amis de la Justice de faire un suprême effort. Il faut absolument que le projet d'amnistie, inspiré au gouvernement par la veulerie parlementaire, échoue devant l'énergique protestation de l'opinion républicaine.

Il faut que la pétition contre la déshonorante politique de l'éponge se couvre de nouvelles signatures.

Justice pour les apôtres de la vérité et justice pour les criminels, voilà ce que nous voulons, ce que nous ne cesserons de réclamer, voilà ce qu'il faut imposer à la lâcheté gouvernementale.

Au bagne, Mercier ! Au bagne, le faussaire ! le parjure ! le voleur de pièces ! Au bagne avec lui ses complices, tous ses complices grands et petits !

C'est pour que la justice triomphe que Picquart a subi des mois et des mois de prison, c'est pour que la Vérité éclate que Zola a passé des jours et des jours en exil.

Pour la grande cause, les mêmes apôtres sont prêts à souffrir encore. Mais quel désastre s'ils n'avaient enduré les persécutions et les outrages que pour aboutir à l'amnistie ! L'amnistie, c'est, pour le grand succès des danses obscènes du Champ-de-Mars, la réconciliation des gens de cœur et des scélérats impunis ; c'est Gonse et Mercier accordant le pardon à Picquart et à Zola.

C'est à cette honte que viendraient aboutir tant d'efforts ! Au peuple de l'empêcher.

TH.



Qu'est-ce que c'est que ce langage ? Croirait-on pas entendre parler des Inquisiteurs ? Monsieur Th.... laissez-moi vous dire que le peuple se désintéresse absolument de Dreyfus depuis qu'il est grâcié, de Picquart depuis qu'il est en liberté, de Zola depuis qu'il est rentré d'exil, et que, à convoquer le peuple, pour que Mercier, Gonse, Pellieux et autres du Paty de Clam ne bénéficient pas de l'amnistie et soient envoyés au bagne, vous perdez votre temps.

Mercier au bagne? Au bagne ses complices, tous ses complices, grands ou petits?

Eh ! mon bon Monsieur, que voulez-vous que ça lui fasse au peuple, qu'il y ait au bagne dix ou vingt ou cent forçats de plus, et que, au lieu de s'appeler Polyte ou Adolphe ces forçats se nomment Mercier ou Boisdeffre?

Une seule chose est, désormais, de nature à passionner la foule, à l'électriser, à l'émouvoir, à la faire sortir de sa coupable torpeur. Cette chose, c'est la grande Amnistie : celle qui videra tous les bagnes et toutes les prisons ; celle qui effacera à jamais un passé de boue et de sang ; celle qui n'en nécessitera pas de nouvelles ; celle qui n'embrassera pas seulement des catégories et des groupes mais tout le monde civilisé ; celle, pour tout dire qui sera la Révolution.

ZIM, BOUM, BOUM !

Lasies est un rigolo.

Le bonhomme est sans valeur aucune — orateur (?) décousu incohérent — parce que son cerveau est chaotique, il aborde néanmoins la tribune avec un aplomb imperturbable.

Il faut que cet individu fasse du bruit : il est incapable de faire autre chose.

Lasies est bonapartiste comme Paul de Cassagnac, son collègue du Gers. Mais plus jeune que le rhumatisant Popaul, il a compris que l'impérialisme est une chanterelle par trop usée et que, s'il voulait se singulariser, il lui fallait trouver autre chose,

Cet énergumène a cherché et il n'a trouvé rien que de fort banal : du nationalisme à froid et de l'antisémitisme à l'état aigu.

Peut-être a-t-il compris — bien que ce crâne exigu ne conçoive pas grand'chose — que le nationalisme antisémite, pratiqué déjà par bon nombre de médiocrités parlementaires, ne le mènerait point à la notoriété tapageuse qu'il ambitionnait, s'il ne l'accompagnait de quelques coups de grosse caisse.

Et alors, zim, boum, boum; en avant la musique! En avant la violence longuement préméditée et les mots « à emporte-pièce » savamment préparés.

Si cette trivialité dans l'expression, si cette brutalité dans les termes extériorisait une pensée vigoureuse, une conception hardie, ce serait plutôt bien. J'aime qu'on appelle chat, un chat et

coquin, un coquin. Mais la pensée du nommé Lasies s'arrête à l'époque qui a précédé la Renaissance.

Si la violence de cet agité procédait du courage dont fait preuve toujours, l'individu qui, au péril de sa vie ou de sa liberté crache à une assemblée, le dégoût qu'elle lui inspire, ce serait parfait. Mais l'intrépidité de Lasies n'excède pas un bénin rappel à l'ordre, où l'orchestre des pupitres en rage; et, quand ce capitaine -- Fracasse -- de la Réserve ou de la Territoriale, se trouve comme à Besançon, en face d'un auditoire dont il peut redouter autre chose que du vacarme, il pâlit, verdit, jaunit, rougit, et décampe sans demander son reste.

C'est dans les circonstances où ces hâbleurs se présentent à la foule -- à la foule bigarrée, celle où se heurtent les courants les plus divers, les plus opposés -- qu'il convient de les examiner. Ces pourfendeurs qui, à la tribune du Palais-Bourbon ou du Luxembourg tiennent tête à l'orage et bravent les vociférations de leurs collègues, sont presque toujours lâches en présence de l'attitude hostile de la multitude.

Lasies est au nombre de ces canards. Il veut bien rigoler en invectivant, mais si ça menace de tourner au mal, pas de çà Lisette ! Lasies lâche sa grosse caisse, renonce à ses « zim, boum, boum » et, au lieu d'exhiber à ses auditeurs sa face bilieuse de petit rageur, il détale, on pourrait encore lui découvrir un teint verdâtre; mais il faudrait pour cela, faire tomber sa culotte.

CONTRE LE MAL D'AUJOURD'HUI

Voici une brochure que j'ai lue avec un vif intérêt ; elle se compose d'une série d'articulets alertes, simples et nerveux (1).

Le style en est sans prétention ; la pensée s'en détache nette et vigoureuse. Chaque phrase porte et fait réfléchir, ce sont plutôt des indications que des démonstrations ; mais

(1) *Contre le Mal d'aujourd'hui*. — *Vérités économiques et sociales*, par Victor Campas.

Sommaire : Préface. — La lutte des classes. — Rénovation sociale. — La Grève générale. — La Machine. — La Commune. — Le Parlementarisme. — Le Désarmement. — La Colonisation. — Le Chauvinisme. — Remember. — L'Alcoolisme. — Messidor. — L'Amour libre. — La Société marâtre : le Mineur, le Maître de forges.

La Brochure, 0,25 centimes, s'adresser à Victor Campas, à Montcy Saint-Pierre (Ardennes).

combien il est facile à chacun de donner à ces indications le développement qu'elles comportent !

A titre d'exemple, je cite deux chapitres.

RENOVATION SOCIALE

Ne vous semble-t-il pas que tout se détraque autour de nous ?

Les conflits économiques se succèdent sans interruption, signalant la mauvaise organisation sociale.

Les grèves de solidarité se généralisent de plus en plus. Les travailleurs se groupent, se syndiquent, se liguent pour la défense de leurs droits.

Ce n'est plus seulement la lutte politique, le combat permanent des idées, c'est la grande bataille économique qui transforme progressivement le cadre de la société.

Les vieilles générations, faites de préjugés, s'en vont.

Les jeunes, éprises de révolte contre l'injustice, entrent dans la vie.

C'est le commencement de la débâcle capitaliste.

Le Prolétariat, agenouillé trop longtemps, se relève. La chaîne de l'esclavage se brise anneau par anneau. Les volontés se concertent, se groupent, se solidarisent dans l'effort.

Demain, elles s'harmoniseront dans la paix et fructifieront dans le travail.

Nous approchons ainsi des temps meilleurs. Nous marchons vers un monde nouveau.

Après les heures sombres, viendront les jours de joie ; au présent égoïste succédera le demain égalitaire.

La coupe d'amertume est pleine maintenant, et les hommes ne veulent plus mourir à la peine, mais travailler pour vivre heureux et libres.

Longs chômages, grèves partielles d'abord, générales ensuite, odyssée tragique des prolétaires, cris de douleurs, chants de misères, échos des désespoirs, vous nous annoncez la délivrance prochaine : l'affranchissement de l'homme dans la libération du travail !

Ce sera la fin de toutes les exploitations et l'avènement du communisme libertaire !

LE DESARMEMENT

Les gouvernements étant basés sur la force, le désarmement ne peut être l'œuvre des gouvernants.

Sous le régime capitaliste, il faut des maîtres d'une part et des esclaves de l'autre.

Devant les consciences ouvrières qui s'éveillent, devant le prolétariat mondial qui s'organise, l'exploitation de l'homme par l'homme nécessite une autorité de plus en plus considérable.

Les chefs d'Etat — quels qu'ils soient, rois, empereurs ou présidents — ont trop d'intérêt à maintenir l'antagonisme des classes et l'aversion entre les peuples pour vouloir sincèrement le désarmement qu'ils préconisent.

Les armées permanentes leur sont indispensables pour réprimer les justes révoltes de l'intérieur, pour sauvegarder le prestige amoindri chaque jour du pouvoir et pour conquérir les pays non encore gangrenés par la civilisatien capitaliste.

Dans la lutte économique actuelle, par ce temps de concurrence effrénée, afin de créer des débouchés nouveaux à l'exploitation industrielle et commerciale et d'assurer la conservation des moyens de production aux mains de la minorité spoliatrice, il faut bien des baïonnettes et des canons à la classe possédante.

Seuls les travailleurs unis, les peuples fédérés et libres feront le désarmement, parce que, seuls, ils ont intérêt à l'harmonie entre les hommes par l'affranchissement du travail et à la fin des guerres par la paix universelle.

L'ART DE PARLER POUR NE RIEN DIRE

On dit que M. Paul Deschanel, président de la Chambre et académicien, parle bien. C'est possible: il pratique fort agréablement l'art de parler beaucoup, de parler longtemps et souvent, pour ne rien dire du tout.

Ainsi, dimanche dernier, il a prononcé trois discours : un à Nogent-le-Rotrou et deux à Chartres.

Eh bien ! vous ne trouverez dans ces trois discours ni idée originale, ni aperçu personnel, ni même un de ces mots qui, à défaut de pensée profonde, dénoncent un tempérament capable d'échapper, le cas échéant, à la banalité.

L'éloquence de M. Deschanel ressemble à sa personne : elle est tirée à quatre épingles, coquette, pommadée, musquée, élégante et frivole.

M. Paul Deschanel est tout à fait digne de présider la Chambre des Députés, assemblée d'êtres futiles et médiocres. Il a sa place toute marquée aussi parmi les quarante, et il serait exagéré d'avancer qu'il y représente le zéro de ce nombre.

LE TRUC DES « MARTYRS »

On voit bien que nationalistes et antisémites appartiennent à l'immonde famille des cafards ; et jusque dans les infimes détails et les procédés en apparence les plus insignifiants, on retrouve chez eux, pour peu qu'on les observe, la marche tortueuse des gens de bénitier ou l'inconscience cynique des bandits d'épée.

Il va de soi que, tout en parlant sans cesse du martyre comme d'une chose qui ne leur déplaît pas, ces individus font tout ce qu'ils peuvent pour l'éviter ; et que, lorsqu'il advient qu'ils soient frappés — ils le sont, du reste, toujours avec une significative modération — ils ne sont plus obsédés que d'une pensée, d'un désir : la grâce.

Or, pour ne pas attendre plus longtemps cette faveur — qu'ils savent bien devoir leur être avant peu accordée — ces cocos-là ont imaginé un truc dont ils escomptent les meilleurs résultats et qui, en réalité, pourrait bien leur réussir.

Ce *truc* consiste à dire : « Voici l'Exposition. Nous sommes trop bons Français pour ne pas faire des vœux ardents en faveur de sa réussite. Pour l'honneur et la gloire de notre patrie, nous désirons que cette solennité ait un éclat exceptionnel. C'est dire que nous entendons ne pas susciter la moindre agitation, ne pas provoquer le moindre trouble avant la fin de l'Exposition. D'ici là, on peut être pleinement rassuré ; nous ne bougerons pas. »

C'est Déroulède à Saint-Sébastien, c'est Buffet à Bruxelles, c'est Guérin à Clairvaux qui multiplient les déclarations de ce genre en ayant soin de confier à leurs amis le soin de leur donner la plus grande publicité.

On voit d'ici la malice. Ces lascars tiennent pour certain que leur « martyre » ne durera pas longtemps. Ils espèrent qu'il n'excédera pas quelques mois encore : cinq ou six mois ce n'est pas l'éternité, bien sûr ; mais enfin, s'ils pouvaient ne pas les passer en exil ou en prison, Buffet, Déroulède, Habert et Guérin n'en seraient pas fâchés. Or, ces quelques mois vont être consacrés à l'Exposition et les condamnés de la Haute-Cour déclarent formellement ne rien vouloir tenter avant la clôture de cette kermesse universelle. Dès lors, puisqu'on est disposé à gràcier sous peu le détenu et les exilés, pourquoi ne le ferait-on pas tout de suite? Quel inconvénient pourrait donc entraîner une telle mesure? Puisqu'on a la bouche pleine du mot « apaisement » qu'on le fasse sans plus tarder, cet apaisement ; et qu'on montre, en rendant Déroulède aux Charentes et à Coppée, Jules Guérin au Fort Chabrol et à Drumont, que ces promesses d'apaisement ne sont pas simples promesses de ministres.

Voilà le truc mystérieux imaginé par nos martyrs nationalistes.

Je ne sais si le gouvernement tombera dans le piège que lui tendent ces malins ; et, au surplus, je m'en f...iche. Si j'en parle, c'est uniquement pour apprendre aux faux martyrs du nationalisme et de l'antisémitisme que nous voyons clair dans leurs « petites manœuvres. »

LE PERE LORIQUET VIT ENCORE

Une élection législative a eu lieu, dimanche, dans l'Aube. Par suite du désistement du candidat collectiviste, la lutte était circonscrite entre un monsieur Arbouin, radical, rédacteur en chef du *Petit Troyen* et un certain Brissot.

Le sieur Brissot avait arboré le drapeau nationaliste. Il était donc le favori de la Ligue à Coppée et à Lemaître, l'enfant chéri de Rochefort, de Millevoye et de Drumont. C'est sous le haut patronage de ces Patriotes éprouvés que ledit Brissot mendiait les suffrages de ses concitoyens. Le fait est avéré. indéniable.

Or, lisez les journaux de la coalition clérico-césarienne qui mentionnent les résultats du scrutin et vous verrez que ce Brissot y figure comme républicain libéral, ou simplement comme républicain,

Ah ! si ce Brissot — qui ne me paraît avoir que le nom de commun avec le célèbre conventionnel — eût été élu, vous auriez entendu un beau tapage dans le clan nationaliste ! C'eût été du délire : la France, le monde entier eût retenti des trompettes triomphales annonçant la déroute des sans-patrie, l'écrasement définitif des cosmopolites.

Le malheureux Brissot n'a eu qu'un nombre de voix dérisoire, pas même le tiers des suffrages obtenus par son compétiteur. Les torchons nationalistes et antisémites se sont empressés de lui tourner le dos ; ils ont feint de l'ignorer et l'ont hypocritement baptisé « républicain, libéral, ou indépendant. »

En sorte que si vous ne lisez que les canards de sacristie ou de caserne, vous ne saurez pas que, dimanche, à Troyes, le porte-drapeau de la cléricaille a été ignominieusement battu.

Ils sont bien renseignés, de cette façon, les lecteurs de Drumont et de Rochefort, les admirateurs de Coppée et de Déroulède !

Décidément, dans ce monde-là, les individus changent, les générations se succèdent ; mais les procédés ne varient pas.

C'est toujours le père Loriquet qui écrit l'histoire !

UN JUGEMENT A RETENIR

Le président de Chateau-Thierry, le déjà célèbre juge Magnaud vient de prononcer un nouvel arrêt, dont les considérants sont remarquables, en ce sens qu'ils précisent plusieurs points fort importants concernant les droits des travailleurs vis-à-vis le patronat.

Je les transcris intégralement ; il me paraît bon que mes

lecteurs, bien qu'ils les aient pu lire dans les quotidiens, les retrouvent ici et, à l'occasion, les aient sous les yeux :

Les voici:

Attendu que B... déclare que le seul grief qui l'a déterminé à expulser de ses terres le moissonneur G.., c'est que celui-ci engageait ses compagnons à abandonner la ferme plutôt que d'exécuter, aux conditions offertes, le nouveau travail de moisson d'avoine qu'il leur proposait ;

Attendu que G... ne fait aucune difficulté de reconnaître qu'il a, en effet, donné ce conseil aux autres moissonneurs au sujet des nouvelles propositions dont s'agit, et ce, dans le but d'obtenir une rémunération plus avantageuse ;

Attendu qu'en agissant de la sorte, le moissonneur G... n'a fait qu'user de l'incontestable droit qu'ont tous les travailleurs, auxquels la rétribution de leur travail paraît à tort ou à raison insuffisante, d'arriver par des moyens licites à obtenir une rémunération plus élevée,

Que ce droit non seulement appartient à l'ouvrier lui-même, mais à tous ceux qui, même sans faire partie du prolétariat, prennent sa défense et cherchent par leurs conseils éclairés et désintéressés, à améliorer son sort.

Attendu qu'en donnant à ses compagnons de moisson le conseil de cesser leur travail plutôt que d'accepter les offres faites qu'll jugeait insuffisantes, G... n'a usé ni des violences, voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses que prohibe et réprime l'article 414 du Code pénal.

Qu'il est resté, en conséquence, dans les limites du droit de coalition reconnu par la loi et que l'exercice de ce droit ne peut être considéré, ainsi que le prétend le patron B... comme un délit ou un quasi-délit pouvant autoriser de sa part la rupture d'un contrat de louage d'ouvrage et l'expulsion de G... des travaux de moisson qu'il avait entrepris ;

Que B... était d'autant moins fondé à expulser G... que celui-ci n'était pas, au surplus, un ouvrier à la tâche, mais exécutait un travail à forfait ;

Attendu que la conséquence de l'acte de B... a été de priver G... du bénéfice résultant du travail qu'il avait entrepris de faire,aidé de sa famille ;

Attendu que des explications fournies aux débats, il résulte que la quantité de récolte en blé et seigle que G... aurait encore eu à faire au moment où il a été congédié était d'environ un hectare et demi, et qu'il y a lieu de fixer à 62 fr. l'indemnité à lui due pour privation de gain qu'il aurait tiré de ce travail.

Par ces motifs : Condamne B... à payer à G... la somme de 62 fr. à titre d'indemnité, pour les causes sus-énoncées, ensemble les intérêts de ladite somme tels que de droit.

AUX LECTEURS DES " PLÉBÉIENNES

Je trouve très naturel qu'un journal d'idées, une feuille de combat ou de doctrine aient recours à leurs lecteurs, fassent appel à leur bourse et ouvrent des souscriptions destinées à les soutenir dans leur œuvre de propagande.

Toutefois, bien que je sois extrêmement gêné, je ne veux pas recourir à ces moyens.

LES PLEBEIENNES se vendent ; elles vivent, elles vivront ; je m'en porte garant.

Mais il est une manière d'aplanir très notablement les grosses difficultés du début : c'est de s'abonner soi-même et de recueillir dans son entourage des abonnements.

Je prie donc toutes les personnes qui me lisent et ont l'intention de continuer à me lire, toutes celles qui apprécient la propagande que peut faire cette publication et qui désirent en favoriser l'extension, je prie ces personnes d'envoyer, AU PLUS TOT, à l'administration des « Plébéiennes » le montant de leur abonnement. Elles en trouveront les conditions à la dernière page.

L'abonnement présente de multiples et sérieux avantages : 1° en supprimant les intermédiaires, il fait rentrer à l'Administration le produit intégral de la vente ; 2° il permet de régler le tirage d'une façon bien plus précise que l'achat au numéro forcément capricieux ; 3° il met à la disposition de l'Administration, en une seule fois, une somme équivalente à celle qui, par la vente, au numéro, ne lui rentre qu'en six mois ou un an ; 4° il lui assure des rentrées fixes sur lesquelles elle peut compter ; 5° il garantit au souscripteur la réception régulière — quoi qu'il arrive — des « Plébéiennes ».

Ces avantages, bon nombre de mes lecteurs les ont déjà compris, puisquils ont envoyé leur abonnement. J'insiste auprès de ceux q . ne l'ont pas encore fait et peuvent le faire.

Qu'ils n'aient aucune crainte : les PLEBEIENNES ne cesseront pas leur publication. Ils peuvent avoir confiance en moi. Ce n'est pas un don, c'est une sorte d'avance que je leur demande.

Je compte bien qu'ils ne me refuseront ni cet encouragement, ni cette marque de confiance, ni ce témoignage de sympathie.

Tout abonnement qui parviendra à l'Administration jusqu'au 15 mars 1900 donnera droit à l'envoi gratuit de tout ce qui aura paru des PLEBEIENNES.

AVIS IMPORTANT
relatif à la tournée de conférences

Au dernier moment, une dépêche de Sébastien Faure nous informe que notre ami vient d'être pris d'une indisposition d'influenza à Grenoble.

D'après l'avis du médecin qui le soigne, un repos de huit jours est nécessaire à notre ami.

Il résulte de ce repos forcé que l'itinéraire complet de la tournée de conférences est retardé de huit jours. C'est-à-dire que, selon toutes probabilités, dans chaque ville où Sébastien Faure est attendu, son arrrivée aura lieu huit jours après la date primitivement indiquée.

Nous prions d'ailleurs, les camarades qui se sont occupés d'organiser les conférences dans les villes indiquées précédemment, de se mettre en relation immédiate avec Sébastien Faure poste restante, à Grenoble, bour prendre de nouvelles mesures, s'il y a lieu.

L'ADMINISTRATEUR.

NOTES ADMINISTRATIVES

Sur sa simple demande toute personne recevra, et sans aucun frais, les numéros parus des Plébéiennes.

Prière aux lecteurs d'exiger autant que faire se pourra que les marchands de journaux exposent les Plébéiennes *à leur étalage.*

Comme je suis en tournée de conférences je prie mes correspondants, pour tout ce qui concerne les Plébéiennes *d'adresser lettres, mandats, etc., à M. l'Administrateur des* Plébéiennes, *86, rue Rochechouart à Paris.*

Imprimerie Française, 123, rue Montmartre, Paris.— J. DANGON
Le Rédacteur-Gérant : S. FAURE